

GS1 Algeria

Est le centre de compétences de l'économie pour la promotion de standards efficaces, de la logistique, des processus, des méthodes et des coopérations. GS1 Algeria encourage leur utilisation par des coopérations internationales, l'adaptation aux conditions algériennes, l'encouragement au consensus et à l'engagement, l'information, la documentation, la promotion, la formation, le conseil et la mesure de la performance.

GS1 Algeria

Centre Commerciale et d'Affaires
ALQODS BU 10-16
BP 68 CHERAGA ALGER

T 021 34 10 46-47

F 021 34 10 48-49

E info@gs1.dz

www.gs1.dz



les regles d'attribution des codes à barres des produits

Fruits, légumes et produits frais



Sommaire



1. A qui s'adresse ce guide ?.....	2
2. Quels sont les produits concernés ?	3
3. Qui doivent identifier les produits ?.....	4
4. Comment attribuer un code à un produit ?.....	5
La structure du code	5
Les principes de base.....	6
Les critères entrant dans la définition du code.....	8
Les bonnes pratiques de gestion de la codification	10
5. Comment imprimer le code à barres sur le produit ?.....	11
Quels types d'impression ?.....	11
GS1 DataBar	12
Quelles sont les dimensions requises ?	13
Comment assurer une bonne qualité des codes à barres ?.....	14
6. Quelles sont les étapes de mise en œuvre	16

1

A qui s'adresse ce guide ?



Ce document s'adresse principalement aux acteurs suivants :



Le producteur qui produit et récolte mais qui peut aussi assurer le conditionnement, l'expédition et l'exportation des articles ;



le conditionneur qui assure le lavage, le tri et le calibrage des produits puis les conditionne en unités-consommateurs et/ou en unités logistiques (caisses, cartons...) ;



Le grossiste qui réceptionne des palettes, gère des stocks produits, déconditionne et reconditionne, effectue des préparations de commande et expédie la marchandise. La plate-forme logistique a les mêmes fonctions ;



Le transporteur qui achemine la marchandise tout au long de la chaîne d'approvisionnement.



Le distributeur qui réceptionne la marchandise, gère des stocks produits, effectue la gestion unitaire d'articles ;

La traçabilité en général, celle des fruits et légumes frais et pommes de terre en particulier, suppose de pouvoir vérifier et identifier à n'importe quel stade de la chaîne d'approvisionnement les intervenants et les marchandises.

Tout acteur est donc concerné par la traçabilité des produits dès lors qu'il réceptionne de la marchandise et qu'il la redistribue sous quelque forme que ce soit. L'adoption d'un standard international est un moyen sûr et fiable pour répondre à ce besoin, de nature à rassurer le consommateur et à faciliter la commercialisation des produits hors de nos frontières. Pour cela, il revient donc

aux fournisseurs de fruits et légumes frais préemballés sans marque commerciale d'identifier « à la source » les produits.

Ce document a pour objectif d'accompagner les fournisseurs dans la mise en œuvre des règles d'identification qui font l'objet de ce guide.

2

Quels sont les produits concernés ?



Sont concernés

Tous les articles fruits et légumes frais préemballés à poids fixe sans véritable marque commerciale destinés à être vendus dans un point de vente à des consommateurs finaux. Cependant, certains produits vendus à la pièce sont aussi concernés par ces règles, tel que l'ananas, le melon ou la noix de coco.

► Exemples :

Barquette de pommes



Filet de pommes de terre



Sachet de tomates



Ne sont pas concernés

Les fruits et légumes emballés sur les lieux de vente à la demande du client en magasin.

Ceux-ci sont considérés comme des denrées en vrac et ne font pas l'objet d'une identification sur le produit par le fournisseur.

3

Qui doivent identifier les produits ?



« Identifier » un produit s'entend à la fois par :

- le code ou le numéro qui va être défini pour un produit donné ;
- sa transcription sous la forme d'un code à barres qui va lui permettre d'être lu de manière automatique en caisse.

Concernant le code à proprement parler, il revient à **GS1 Algeria** de l'attribuer selon les règles définies dans le [chapitre 4](#).

Il peut s'agir :

- Du producteur ou fabricant, s'il fabrique ou fait fabriquer (en Algérie ou à l'étranger) l'article préemballé et le commercialise.
- De l'entreprise de négoce, de l'importateur ou du grossiste, s'il fait fabriquer (en Algérie ou à l'étranger) l'article préemballé ou s'il le transforme (modification du conditionnement unitaire de l'article).

Pour le code à barres correspondant, le fournisseur peut le faire au moyen d'un matériel d'impression en interne ou faire appel à un prestataire extérieur.



4

Comment attribuer un code à un produit ?



Le code international d'identification des articles s'appelle le **GTIN** (*Global Trade Item Number*). Celui-ci est construit à partir de 13 caractères numériques.

Le respect des règles définies ci-après, permet d'assurer l'identification non ambiguë et unique au plan international d'un produit sans marque commerciale.

La structure du code

Le code GTIN-13 attribué par le fournisseur est d'une longueur de 13 chiffres. Il est composé de plusieurs parties dont les responsabilités d'attribution sont partagées entre GS1 Algeria et les fournisseurs comme montré ci-après :

Préfixe	Code de l'article	Clé de contrôle
	13 chiffres	

► **Préfixe:** Il représente la capacité de codification allouée à un fournisseur par GS1 Algeria.

Ce « Préfixe » est attribué une seule fois à l'adhésion ;

- Sa longueur varie selon les besoins de codification exprimés par l'entreprise à GS1 Algeria ;
- Le préfixe entreprise est unique au monde pour un fournisseur donné ;
- Cette donnée est fixe.

► **Code de l'article:** Il s'agit du numéro attribué par GS1 Algeria à chaque produit susceptible de passer de manière unitaire en caisse;

- Les règles d'attribution sont détaillées dans les pages suivantes ;
- Cette donnée est variable.
- Elle nécessitera un nouveau calcul de la clef de contrôle.

► **Clé de contrôle:** Elle est destinée à fiabiliser la lecture optique ;

- Il s'agit d'une variable dont la valeur dépend des 12 chiffres précédents.



Les principes de base

Le respect des principes évoqués ci-dessous est impératif pour garantir l'intégrité du système d'identification international **GS1** :

- Toute unité-consommateur sans exception (c'est-à-dire susceptible d'être lue en caisse), doit être identifiée par un code GTIN-13 fournisseur.
- Si plusieurs articles chez un fournisseur possèdent exactement les mêmes critères mais viennent de différents producteurs, il n'y a pas besoin de créer un code par producteur.

Exemple :

J'achète des tomates rondes, calibre 57/67, catégorie 1 conditionnées en barquette de 6 fruits de chez Z : je n'ai qu'un seul GTIN même si les tomates viennent du producteur X ou Y.

Les critères sont rattachés au produit à codifier et non au processus d'approvisionnement de ce produit.



4

Comment attribuer un code à un produit ?



• Le code ainsi défini ne contient aucune information. Par contre, il permet de retrouver les informations de l'article concerné dans une base de données.

• Le code produit doit permettre d'identifier l'article au niveau le plus fin, c'est-à-dire un niveau d'identification qui permet à un produit d'être commandé, livré et facturé avec ce code. Les critères à retenir pour définir si deux produits doivent avoir le même GTIN ou des GTIN différents sont précisés ci-après.

Exemple :

1. Selon ses besoins de codification, l'entreprise **A** s'est vu attribuer par GS1 Algeria une série de codes qui commence par le préfixe 6133553 et limitée à 13 chiffres.

Dès lors, la codification des articles de l'entreprise **A** peut s'établir de la manière suivante :



Barquettes de fraises 250G:
61335530000018



Barquettes de 6 pommes golden:
61335530000028

2. De la même manière, l'entreprise **B** s'est vue attribuer par GS1 Algeria une série de codes qui commence par le préfixe 613250435 et limitée à 13 chiffres.

Dès lors, la codification des articles de l'entreprise **B** peut s'établir de la manière suivante :



Filet de pommes de terre 2kg
613250435 0012



Filet d'oranges de 1kg
613250435 0029



Les critères entrant dans la définition du code

Les critères qui engendrent la création d'un nouveau GTIN sont cités ci-dessous.

Certains critères étant liés au type de produit, il va de soi que la codification de certains produits ne tiendra pas compte de tous les critères.

- Marque commerciale
(*Ne s'applique pas dans le cas présent des articles sans marque commerciale*) ;
- Famille (*Espèce, par ex : pomme*)
- Variété ou type commercial (*par ex : Golden ou tomate ronde /en grappe*)
- Type de conditionnement et quantité contenue (*barquette, plateau, sachet de 500...*)
- Pays d'origine
- Catégorie (*Exp : Pomme golden, catégorie 1*)
- Calibre (*Exp : Nectarine blanche, petit B et de 67 mm*)
- Traitements post récolte : codes différents selon qu'il y a eu ou non traitement
(*Réponse de type oui/non*)
- Produit OGM (oui/non) selon évolution de la législation
- Type de culture
 - Biologique
 - Raisonnée ou intégrée
 - Autres

4

Comment attribuer un code à un produit ?



Les critères suivants n'entraînent pas un changement de GTIN

- Coloration
- Autres critères qualitatifs : Les critères qualitatifs, physicochimiques mesurables tels que le taux de sucre, la fermeté ou l'acidité ne sont pas retenus.

Chaque fois qu'un produit est commercialement différent, c'est à dire qu'un des critères cités ci-dessus est modifié, il doit avoir un nouveau GTIN qui permettra de l'identifier dans un catalogue produit, un cahier des charges, une base de données traçabilité ainsi que dans les flux d'informations de la commande, la livraison à la facture.

Exemples d'attribution des codes à barres

Pour le préfixe entreprise **6136789**, des codes différents sont attribués en fonction des caractéristiques des produits :

Famille /Espece	Nectarine			Fraise	
Marque commerciale					
Variété	Blanche	Blanche	Blanche	Gariguette	Gariguette
Quantité (poids net ou nombre de pieces)	6 fruits	6 fruits	1kg	200g	500g
Type d'emballage/présentation	barquette	barquette	plateau	barquette	barquette
Catégorie					
Calibre	61/67 mm	61/67 mm	61/67 mm		
Origine	Algérie	Algérie	Algérie	Algérie	Algérie
Traitement post récolte	non	oui	non	non	non
Type de culture					
Produit OGM*	non	non	non	non	non
GTIN	6136789000017	6136789000024	6136789000031	6136789000055	6136789000079



Les bonnes pratiques de gestion de la codification

Cette partie recense les bonnes pratiques qui permettent de garantir l'intégrité et le bon fonctionnement du système d'identification des produits.

- Une fois l'article identifié et marqué, le fournisseur doit enregistrer le code dans sa base de données.
- Toute entreprise dans la chaîne d'approvisionnement recevant et commercialisant des articles déjà identifiés par un GTIN et marqués du code à barres correspondant (typiquement le grossiste ou l'importateur) doit l'enregistrer et le transmettre à son client.
- Afin de ne pas multiplier de manière exponentielle le nombre de codes, il est recommandé de créer prioritairement les codes qui sont commandés par les acheteurs.
- Chaque fournisseur doit veiller à ne transmettre à ses partenaires que les codes concernés par les échanges et non pas l'ensemble de son référentiel.
- Afin de faciliter la transmission des codes aux clients, il faut s'assurer que les codes créés soient connus des commerciaux, ou que vos clients aient tous un accès à la base de données (éviter les accès restreints au moins à la consultation de la base de données). Par ailleurs, il est recommandé de nommer un contact dans l'entreprise pour la communication des codes aux clients.
- Réutilisation des codes : Pour la réutilisation d'un code GTIN, il est recommandé de respecter un délai de 3 ans minimum après la fin de commercialisation du produit.
- Dans tous les cas, il est préférable d'en avertir ses clients.

5

Comment imprimer le code à barres sur le produit ?



A des fins de lecture optique en magasin, toute unité-consommateur doit être marquée d'un code à barres de type EAN-13 (exemple ci-dessous) :

Exemple: Sachet de 1kg de pommes



Quels types d'impression ?

Une fois le code défini, celui-ci doit être imprimé sur l'article sous forme de code à barres EAN-13. Cette opération peut se faire :

- **Impression directe** sur l'article. Il est dans ce cas imprimé en même temps que l'ensemble du graphisme de l'emballage.
- Impression sur une **étiquette rapportée**. L'étiquette comporte le code à barres et éventuellement, quelques lignes de texte ou des logos. Elle est soit collée sur l'article, soit attachée à lui



Remarque :

Le choix de l'une ou l'autre de ces technologies, dépendra des processus de conditionnement propres à chaque fournisseur.

Lors de la communication des informations à votre imprimeur, il est fortement recommandé de lui transmettre tous les chiffres du code, y compris la clé de contrôle. Cette indication peut permettre à l'imprimeur de repérer une erreur intervenue dans la structure du code.



Et pour les produits en quantité variable?

La famille de code à barres de GS1 s'agrandit !

La nouvelle symbologie GS1 DataBar identifie non seulement des produits mais encode également des nombreuses informations utiles complémentaires.

Pourquoi le GS1 DataBar ?

La nouvelle symbologie GS1 DataBar crée de la transparence. C'est la grande utilité supplémentaire par rapport au code à barres EAN-/UPC éprouvé : elle peut encoder des informations relatives au produit comme par exemple la date limite de consommation, le prix, le poids ou l'origine du produit. Ceci est un avantage en particulier pour les produits en quantité variable comme les fruits, les légumes ou la viande.

Le GS1 DataBar augmente la transparence et améliore la traçabilité tout le long de la supply chain. Ces avantages deviennent évidents, par exemple à la lecture à la caisse. Si le produit scanné est une charge rappelée, la caissière reçoit un message correspondant et l'article ne peut plus être vendu

À quoi faut-il faire attention ?

Pour le GS1 DataBar, il faut utiliser du matériel et/ou des logiciels qui peuvent le lire et traiter le Application Identifier Standard.

Type d'article	Articles variables en quantité
Exemple	Produits avec des poids, des prix différents, une date limite de consommation comme pour les fruits, les légumes, la viande et le fromage
EAN/UPC	 6 130001 000151
GS1 DataBar	 (01)06131234500121(3101)000123(15)050213

Avec le GS1 DataBar, les articles sont identifiés de façon univoque avec le GTIN (Global Trade Item Number) valable dans le monde entier. Le GTIN permet l'attribution automatisée du produit au fabricant ou au propriétaire de la marque. L'utilisation du RCN (*Restricted Circulation Number*) n'est plus nécessaire. Le prix, la date limite de conservation et le poids sont également encodés.

Le GS1 DataBar est lu comme le code à barres EAN-13 et EAN-8. Les scanners utilisés actuellement ne doivent pas être remplacés. Comme la symbologie EAN/UPC, le GS1 DataBar est un standard valable dans le monde entier, validé depuis janvier 2014 pour une utilisation entre l'industrie et le commerce.

Souhaitez-vous passer au GS1 DataBar ? Vous trouverez d'autres informations dans la documentation "GS1 DataBar"

5 Comment imprimer le code à barres sur le produit ?



Quelles sont les dimensions requises ?

Sachant que la taille de référence (appelée aussi taille **nominale**) correspond à une dimension de 37,29 mm x 26,26 mm, il est permis de lui appliquer un rapport allant :

- Au minimum de 80 % de la taille nominale (soit 29,83 mm x 21 mm)
- à un maximum de 200 % de la taille nominale (soit 74,58 mm x 52,52 mm)

► 80%



Facteur de grossissement 0,8

Dimension en (mm): 29,83 mm x 21 mm

► 100%



Facteur de grossissement 1

Dimension en (mm) : 37,29 mm x 26,26 mm

► 200%



Facteur de grossissement 2

Dimension en (mm): 74,58 mm x 52,52 mm

Comment assurer une bonne qualité des codes à barres ?



La lecture optique d'un code à barres sur un produit permet d'accéder automatiquement à la base de données du magasin pour rechercher le prix de vente du produit et son libellé.

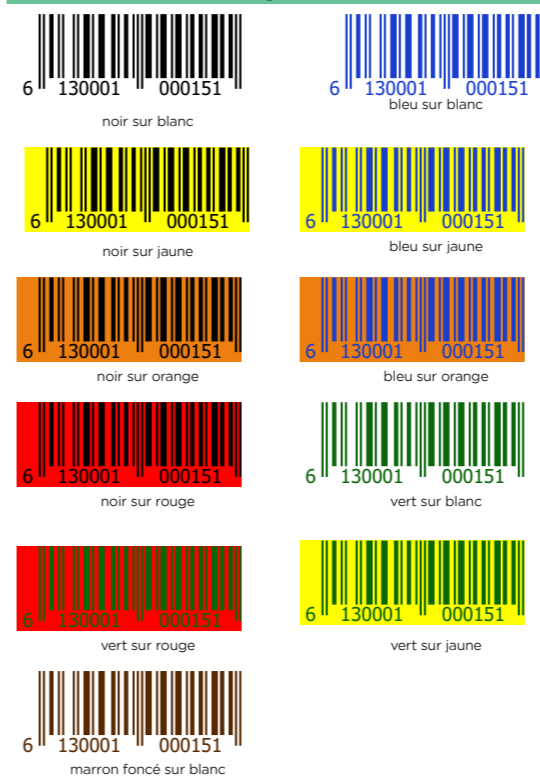
Pour permettre la lecture, le contraste entre les barres, et les espaces doit être suffisant, sachant que les lecteurs optiques n'apprécient pas nécessairement le contraste comme pour l'œil humain.

Quelles sont les couleurs à respecter ?

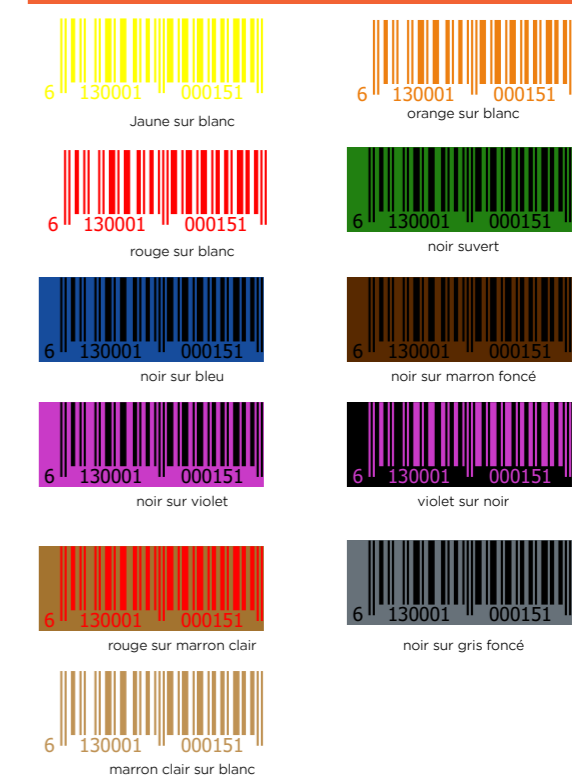
Le respect de spécification GS1 en matière de contraste est une condition nécessaire à une bonne lecture des symboles en magasin.

Barres=couleur foncée	Noir	Bleu foncé	Marron	ets
Espace=couleur claire	Blanc	Jaune	Orange	Rouge

Ce qu'il est possible de faire



Ce qu'il ne faut pas faire





Faut-il vérifier son matériel d'impression ?

Les fournisseurs qui impriment eux-mêmes leurs codes à barres sur les produits doivent régulièrement vérifier l'état du matériel, notamment les têtes d'impression des imprimantes. En s'usant, celles-ci peuvent rendre illisible le code à barres imprimé.

Pour garantir la conformité des codes à barres au regard des critères qualité définis par des normes internationales, GS1 Algeria dispose d'un service de contrôle de qualité de code à barres. Ce service permet d'engager les actions correctives nécessaires à l'obtention d'un code à barres de qualité.



Pour tout besoin d'accompagnement complémentaire à la mise en œuvre des codes à barres, il est recommandé de consulter le service technique de GS1 Algeria.

6

Quelles sont les étapes de mise en œuvre ?



Cette partie reprend pas à pas les différentes étapes pour la mise en œuvre des règles d'identification qui s'appliquent aux fruits et légumes frais pré-emballés, avec ou sans marque commerciale.

► S'inscrire auprès de GS1 Algeria

Cet enregistrement auprès de GS1 Algeria vous permet d'obtenir une capacité de codification internationale pour vos produits. L'enregistrement se traduit par la souscription d'une adhésion auprès du GS1 Algeria.

Pour cela, il vous suffit de remplir le formulaire d'adhésion qui est téléchargeable en ligne : www.gs1.dz

Ou de contacter GS1 Algeria :

Tél. : 021 34 10 46/47

E-mail : info@gs1.dz

► Créer vos codes

- Listez et définissez votre gamme commerciale à partir des critères « métiers » ;
- Envoyez la liste des produits à codifier à GS1 Algeria par fax ou par E-mail.

► Transmettre vos codes à vos clients

- Assurez-vous que tous vos partenaires sont en mesure d'accepter les nouveaux codes et à quelle échéance. Pour cela, prenez contact avec les personnes concernées

dans les différentes enseignes de la grande distribution avant toute migration vers la codification internationale.

- Dans le cas où vous vendez des produits déjà identifiés à la source par un fournisseur, vous devez enregistrer ces codes dans votre base de données, et les communiquer à vos clients ;
- Transmettez vos codes dans un délai « acceptable » pour en permettre l'intégration chez vos partenaires. Ce délai a été fixé à un mois au minimum avant la livraison des produits marqués du code à barres.
- Transmettez régulièrement les mises à jour nécessaires à vos clients.

► Gérer vos codes

- Assurez-vous du bon enregistrement des codes dans vos bases de données ;
- Assurez-vous de la bonne qualité des codes à barres apposés sur vos produits ;
- Assurez-vous de la bonne prise en compte des mises à jour chez vos partenaires.



Clés d'identification GS1

Le GTIN	Le Global Trade Item Number est un numéro d'identification international, unique et non ambigu des produits et des unités logistiques. Il est constitué d'un préfixe entreprise attribué par GS1 Algeria lors de l'adhésion, d'un code produit attribué par l'entreprise et d'une clé de contrôle. Un numéro de série peut lui être rattaché (SGTIN).
Le GLN	Le Global Location Number est un numéro d'identification des lieux, des acteurs et des services qui interviennent dans les transactions commerciales et logistiques.
Le SSCC	Le Serial Shipping Container Code est un numéro qui identifie de manière unique une unité d'expédition. Il permet d'en garantir l'unicité. Toute unité logistique stockée, expédiée, transportée, réceptionnée est ainsi susceptible d'être identifiée par un SSCC . Par exemple deux palettes contenant le même produit (même GTIN) sont identifiées par deux SSCC différents.
Le GRAI	Le Global Returnable Asset Identifier codifie et trace les équipements et les immobilisations ; ce numéro univoque associe le GTIN de l'objet et un numéro de série.
Le GDTI	Le Global Document Type Identifier identifie les documents tels que la Facture, Bon de livraison, etc.
Symboles / Technologies	Le GS1-128 est une symbologie - code à barres - linéaire. Le GS1-DataMatrix est une symbologie à deux dimensions (2D). La puce RFID contient des informations transmissibles via des ondes radio.



Les exigences du consommateur, l'origine des produits qui n'a plus de secret, la chaîne d'approvisionnement des plus maîtrisée, la traçabilité des produits de la fourche à la fourchette est devenue désormais une réalité.